

LA DIATHÈSE EN ABRON

Kouamé Emmanuel BINI

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

etudkbini.unifhb2014@gmail.com

&

Kessi Marius N'GOU

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

maruisngou@gmail.com

Résumé : Selon la théorie des opérations énonciatives (TOE), la lexis est la forme primitive qui est à la base d'un énoncé. Elle sous-tend la construction de la relation prédicative. En fonction de la position des différents termes qui constituent la lexis, plusieurs types d'énoncés peuvent être construits. L'ensemble de ces différentes orientations quant à la relation prédicative, renvoie à la diathèse. En un mot, la diathèse se détermine au niveau de la relation prédicative. Le terme « diathèse » est souvent utilisé comme étant le synonyme de voix (voix active, voix passive). Toutefois, si la notion de diathèse est évoquée, certainement qu'il n'y a pas d'équivalence entre ces deux termes. Cet article que nous proposons vise à cerner la notion de diathèse dans ses différentes manifestations et à analyser comment la langue abron en rend compte. Mais bien avant, nous tenterons d'explicitier la théorie de la lexis pour une meilleure compréhension de l'ensemble de l'article.

Mots-clés : argument, but, lexis, relation prédicative, source

Abstract: According to the theory of enunciative operations (TOE), lexis is the primitive form which is at the base of an utterance. It underlies the construction of the predicative relation. Depending on the position of the different terms that make up the lexis, several types of statements can be constructed. All of these different orientations regarding the predicative relationship refer to diathesis. In short, diathesis is determined at the level of the predicative relation. The term "diathesis" is often used as a synonym for voice (active voice, passive voice). However, if the notion of diathesis is mentioned, certainly there is no equivalence between these two terms. This article that we propose aims to define the notion of diathesis in its different manifestations and to analyze how the Abron language accounts for it. But long before, we will try to explain the theory of lexis for a better understanding of the whole article.

Keywords: argument - goal - lexis - predicative relation - source

Introduction

La notion de diathèse est souvent considérée comme le synonyme de la notion de voix (voix active/voix passive). Les écrits en grammaire traditionnelle nous informent largement sur la notion de voix. Parler de diathèse, reste alors problématique. Toutefois, il est important de savoir que le terme *diathèse* vient du grec *diathesis* et qui signifie « disposition ». Il est caractérisé par l'ensemble des phénomènes de réagencement des arguments autour du verbe. Mieux, selon Tesnière (1965, p. 242), la diathèse est définie comme « *le sens dans lequel l'action transite d'un actant vers un autre* ». Ainsi, la notion de diathèse n'a de pertinence dès lors que le verbe est transitif. Conscient des difficultés liées à cette notion, il nous est apparu opportun d'en savoir davantage. Aussi, cette étude portera-t-elle sur l'abron, langue kwa de Côte d'Ivoire.

Concrètement qu'est-ce que la diathèse ?

Comment se manifeste-t-elle ?

Ce travail que nous menons prend sa source dans la théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli qui décrit la façon dont les énoncés se constituent à partir d'opérations imbriquées.

A partir d'un même schéma abstrait (que Culioli, 1976, pp. 64 et 76) appelle schéma de lexis), il est possible de ramener à une série d'opérations homogènes plusieurs phénomènes qui se manifestent à la surface. Ainsi, nous partirons de la théorie de la lexis qui engendre la relation prédicative, pour aboutir à la notion de diathèse.

1. La théorie de la lexis

La théorie d'Antoine Culioli est une théorie des opérations énonciatives qui a pour objet d'expliquer d'une part l'énoncé et d'autre part la façon dont il se produit par l'énonciateur. Dans cette logique, il faut chercher à :

- Etablir un contenu de pensée indéterminé ;

- Hiérarchiser ce contenu de pensée en indiquant l'élément autour duquel va s'organiser l'énoncé ;
- Situer le contenu de pensée hiérarchisé par rapport à la situation d'énonciation et à la pensée qu'on prête à celui à qui on s'adresse.

Cette démarche est possible à partir d'une « lexis ». Ce caractère indispensable de la lexis dans l'activité langagière, Gadou (1992, p. 321) le rappelle en ces termes : « *le premier acte énonciatif, c'est la constitution de la lexis. La lexis est une sorte de proto-forme, la forme primitive qui est à la base d'un énoncé* ». En clair, la lexis est la cellule primitive et abstraite des opérations de langage. Mais qu'est-ce que la lexis ?

1.1. Définition du concept de la lexis

Selon Delplanque (2012, p. 46), « *la lexis est un contenu propositionnel réduit à sa plus simple expression, et dans lequel un terme central établit un rapport entre deux arguments* ». C'est la conjonction d'une forme et d'un contenu.

Telle qu'exprimée, la définition de la lexis semble abstraite. Il serait impérieux de schématiser cette notion pour une meilleure compréhension.

1.2. Le schéma de la lexis

La forme est appelée schéma de la lexis et est composée de deux arguments à savoir un argument source et un argument but. La constitution de la lexis se situe à trois niveaux :

- Premier niveau :

Le premier niveau du schéma de la lexis consiste en un schéma syntaxique vide constitué du triplet suivant ; $\langle \xi_0, \xi_1, \pi \rangle$. ξ_0 est le départ de la relation ou l'argument de départ. ξ_1 est l'arrivée de la relation ou l'argument d'arrivé. π est l'élément de relation. En tant que tel, c'est l'élément relateur qui a pour rôle de mettre en relation les arguments instanciant les places vides ξ_0 , et ξ_1 . Ces deux notions sont des variations de l'énonciation.

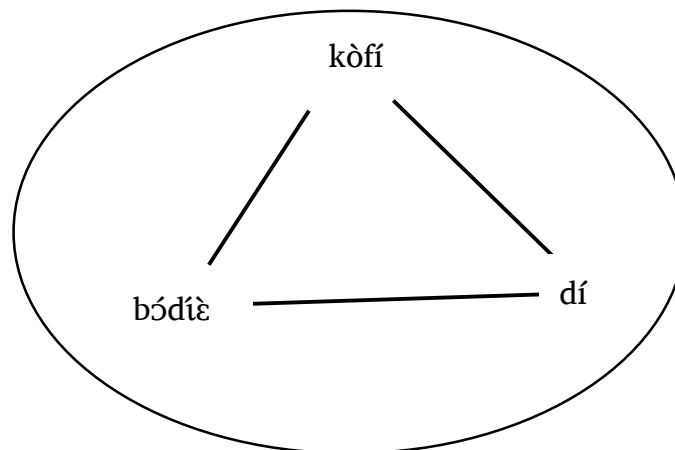
A partir du triplet ci-dessus, on peut avoir par exemple ce qui suit :

$\langle \pi, \xi_0, \xi_1 \rangle$ ou encore $\langle \xi_0, \pi, \xi_1 \rangle$. Cette alternance des différents termes de la lexis montre que les termes du schéma n'ont pas de position figée. Il faut par conséquent éviter de comparer cette structure à la structure classique d'une phrase de type sujet + verbe + complément.

Le schéma de la lexis constitué par le triplet est un triplet lexical qui se traduit comme suit :

Schéma de lexis : \langle source relation but \rangle

Lexis : \langle kòfi « Koffi » dí « mange » bódíè « banane » \rangle



Avec ce premier niveau du schéma, on ne peut avoir de phrase.

- Deuxième niveau :

Ce deuxième niveau est celui de l'instanciation. Elle consiste à assigner des termes lexicaux aux places vides du schéma de la lexis. Ce qui devient :

ξ_0	ξ_1	π
↓	↓	↓
a	b	r

En le faisant, il faut tenir compte des relations primitives de chaque élément dans ses rapports. Ces relations primitives reposent sur la culture c'est-à-dire la vision du monde. A propos des termes lexicaux, Gauthier (1980, p. 223) fait remarquer

qu'ils « s'ordonnent les uns par rapport aux autres en fonction de critères qui ne sont ni linguistiques, ni spécifiquement langagiers, mais qui incluent certains aspects de la connaissance du monde » (cf. Culioli, 1976, p. 40)

C'est une sorte de filtrage lexical que l'énonciateur opère et qui permet d'avoir un ordre et un sens.

Prenons L'exemple des unités lexicales suivantes : dí « Manger », kòfi « Koffi », bòdíé « Banane ». Quelle que soit la langue prise, c'est « Koffi qui mangera la banane » et non le contraire. Ce qui donne :

Schéma de lexis : < source relation but >

a r b

Lexis : <kòfi « Koffi » dí « mange » bódíè « banane » >

Soit λ (lambda) la lexis. Elle devient λ : < a, r, b >.

C'est à partir de cette structure que naissent tout autres sortes de déterminations qu'elles soient prédicatives ou énonciatives. La lexis est donc comme une sorte de dictum. C'est une notion de proposition virtuelle qui débouche sur plusieurs énoncés. Elle est pré assertive : c'est-à-dire qu'elle est neutre par rapport à l'intervention d'un sujet énonciateur. Ce qui nous permet d'aborder le troisième niveau du schéma de la lexis.

- Troisième niveau :

Le troisième niveau est l'étape de l'assertion. A ce stade de la lexis, on assiste à la prise en charge de la lexis neutre par le sujet énonciateur et cette prise en charge se situe dans le temps et dans l'espace. Ici, se trouve la relation prédicative.

1.3. *La relation prédicative*

La relation prédicative est un agencement de la lexis qui permet de définir deux ensembles : le terme de départ et les deux autres termes restants. Le terme de départ est le terme autour duquel s'organise l'énoncé. Comme signifié en 1.2, avec le premier niveau, le terme de départ est soit *a*, soit *b*, ; il peut aussi être *r*. Dès lors, si le terme de départ correspond :

- à l'argument *a*, cela signifie qu'un commentaire est fait sur ce qui est appelé « la source »,
- au prédicat *r*, il s'agit d'un constat d'événement,
- à l'argument *b*, on retiendra qu'un commentaire se fait cette fois sur « le but ».

De telles dispositions sont à l'origine de la diathèse.

2. **La diathèse**

Dans la construction de la relation prédicative, chacune des trois places vides de la lexis < a r b > peut en être le point de départ. En fonction du choix du terme de départ de la relation prédicative, trois types d'énoncés peuvent être construits.

Selon Kra (2006, p.179), l'ensemble de ces orientations possibles renvoie à la diathèse.

Dans cette perspective, il est évident que la relation prédicative se compose d'un terme de départ et le reste. Le terme de départ est le thème et le reste est le commentaire. Si le terme de départ est source, on construit un énoncé à la diathèse active ; s'il est but, c'est la diathèse passive.

Dans ce travail, la diathèse active et la diathèse passive sont d'abord abordées. Aussi aborderons-nous par la suite le cas où le prédicat (*r*) est le terme de départ.

2.1. *La diathèse active*

On parle de diathèse active lorsque l'argument source est le terme de départ de la relation prédicative. Ainsi, cette source est l'élément de la lexis autour duquel s'organise l'énoncé.

Soit la lexis, (λ), suivant :

$\lambda : < a \ r \ b >$

Elle devient :

$\lambda' : < a \ (\) \ r, \ b \ >>$

λ' est le résultat de la réorganisation de la lexis avec la source a comme terme de départ. La place des parenthèses vides est celle de a .

La source est ainsi choisie comme terme de départ de la relation prédicative. En tant que source et terme de départ, il peut coïncider avec le but (cf. la lexis ; $a =$ source, $b =$ prédicat, $b =$ but) ou peut être différent de celui-ci. Examinons ces deux différentes situations.

2.1.1. *La source coïncidence avec le but*

Lorsque la « source » coïncide avec le « but », cela implique que a correspond et à la source et au but ; r qui est le prédicat, permet de constater l'évènement. En un mot, a occupe les deux places vides (source et but) de la lexis. La lexis : $< a \ r \ b >$ devient alors $< a \ r \ a >$. Dans ce cas, on semble avoir un retour de a sur lui-même. La source a qui est le point de départ se trouve être également le point d'arrivée. Cette lexis ne contient donc aucun autre terme pouvant être l'objet de la source a . Pour une telle configuration, la grammaire traditionnelle parle de procès « intransitifs ». Pour la théorie des opérations énonciatives, il y a bien relation transitive dans la mesure où il y a un point de départ et un point d'arrivée.

Une telle structure qui se dégage de la lexis présente trois cas de figure : le transitif direct réfléchi, le transitif direct non réfléchi et le transitif direct réciproque.

2.1.1.1. *La relation transitive directe réfléchie*

La relation transitive directe admet en surface deux arguments : un argument sujet qui est la source et un argument objet qui est le but. Dans ce cas de figure la source coïncide avec le but, cela signifie que le terme de départ est en même temps la source et le but. Le transitif direct réfléchi est le type d'énoncé qui admet en surface un argument à savoir le sujet et un syntagme substitut du sujet qui occupe la fonction d'objet. Le syntagme en question est *níhɔ* « son corps ». Il peut être ou non obligatoire. Examinons chaque configuration l'une après l'autre.

- La présence obligatoire du syntagme substitut

Soit la lexis constituée du prédicat *tɔ̀ɔ̀* « se vendre » et *kófi* « Koffi » qui est la « source » et le « but ». La lexis se traduit alors comme suit :

λ : < *kófi*, *tɔ̀ɔ̀*, *kófi* >.

kófi étant la source de cette relation prédicative, les deux places qu'occupe *kófi* deviennent vides. Cette lexis devient alors :

λ' : < *kófi* < (), *tɔ̀ɔ̀*, () >>.

On a donc l'énoncé suivant :

- (1) *kófi* *á* *tɔ̀ɔ̀* *ní* *hɔ̀*
 /koffi / Acc+se vendre /son /corps/
 « Koffi s'est vendu. »

Dans cet énoncé, *kófi* est l'argument sujet et *níhɔ́*, l'argument substitut est l'objet. Il y a donc un terme de départ *kófi* « Koffi » et un terme d'arrivée *kófi* « Koffi ». Il y a présence alors d'une source et d'un but ; raison pour laquelle nous avons une diathèse active. Ici, nous avons une mutation de *kófi* « Koffi » vers *kófi* « Koffi » d'où une relation transitive qui part de *kófi* « Koffi » pour revenir sur le même *kófi* « Koffi ». En observant la lexis, on peut comprendre que le sujet *kófi* « Koffi » n'est plus sollicité dans sa deuxième occurrence ; il devient un objet récepteur traduit par le substantif substitut.

A l'image de l'énoncé de l'exemple (1), donnons un autre exemple où nous avons un syntagme substitut obligatoire :

- (2) *ámá* *á* *srà* *ní* *hɔ́*
 /aman /Acc+se pommader /son /corps/
 « Aman s'est pommadée. »

Pour cet exemple, on a la lexis suivante et sa dérivée :

λ : < *ámá*, *srà*, *ámá* >.

λ' : < *ámá* < () , *srà*, () >>.

- La présence non obligatoire du syntagme substitut

λ : < *jáɔ̀*, *pírá*, *jáɔ̀* >

λ' : < *jáɔ̀* < () , *pírá*, () >>

E : S V (O)

Ce qui donne l'énoncé suivant :

- (3) jáḏ á pīrá ní hḵ
 /yao Acc/ se blesser/ son/ corps/
 « Yao s'est blessé. »

La présence du syntagme substitut dans cette phrase n'est pas obligatoire. L'énoncé précédent deviendrait alors : **jáḏ á pīrá** « Yao s'est blessé. »

2.1.1.2. *La relation transitive directe non réfléchie*

Pour ce type de relation, on a en surface un énoncé à un seul argument et c'est le sujet. Soit la lexis suivante :

λ : < bīní, dá, bīní >

λ' : < bīní < (), dá, () >>

E : S V

La lexis permet d'avoir l'énoncé suivant :

- (4) bīní á dá
 /bini /Acc /dormir/
 « Bini a dormi. »

Cette relation est dite transitive directe non réfléchie car, dans la deuxième occurrence, *bīní* « bini », est sollicité comme un agent sans objet. Hormis cette remarque, les observations concernant la relation transitive directe réfléchie valent pour cette configuration. Les exemples (5) et (6) illustrent également la relation transitive directe non réfléchie. Ces énoncés sont constitués d'un argument et son prédicat :

λ : < bɛ́, dá, bɛ́ >

λ' : < bɛ́ < () , dá, () >>

E : S V

(5) bá sã
 /3Pl+Acc/ danser/
 « Ils ont dansé. »

λ : < ñnó, srí, ñnó >

λ' : < ñnó < () , srí, () >>

E : S V

(6) ñnó á srí
 /maman /Acc /rire/
 « Maman a ri. »

2.1.1.3. *La relation transitive réciproque*

La relation transitive réciproque se traduit en surface par un énoncé à un seul argument : le sujet qui est lié à un objet pour tous les cas de figure. Cet objet est un syntagme formé d'un adjectif possessif suivi du terme **hɔ́** « corps ». Le possessif s'accorde en genre et en nombre avec le nom sujet.

λ : < jɛ́, cɛ́jà, jɛ́ >

λ' : < jɛ́ < () , cɛ́jà, () >>

E : S V (O)

- (7) jà cǐjà jé hǒ
 /1PI+Acc /se saluer /nos /corps/
 « Nous nous sommes salués les uns les autres. »

Dans cet énoncé, nous avons un argument sujet qui est *jé, cǐjà* qui est le prédicat et *jé hǒ* l'argument substitut qui est l'objet.

2.1.2. Distinction entre source et but

Lorsque la source est distincte du but, cela suppose que les trois composantes de la lexis sont clairement exprimées. Nous avons alors un terme « source » qui joue le rôle de sujet, un prédicat et un terme but qui a la fonction objet. On peut avoir donc la lexis suivante :

λ : < kòfi, wǎ, bǎdié >

λ' : < kòfi < (), wǎ, bǎdié >>

E : S V O

A partir de cette lexis, on a l'énoncé suivant :

- (8) kòfi á wǎ bǎdié kí
 /koffi /Acc /piler /babane /Def/
 « Koffi a pilé la banane. »

Dans cet énoncé, *wǎ* « piler » exprime un procès qui part de la source *kòfi* « Koffi » pour aboutir au but *bǎdié* « banane ». La source *kòfi* est distincte du but *bǎdié*. On peut avoir également l'exemple suivant :

λ : < jàś, kŭ, kúsié >

λ' : < jàś < () , kŭ, kúsié >>

E : S V O

(9) jàś á kŭ kúsié

/Yao /Acc /tuer /rat/

« Yao a tué un rat. »

En (9), l'argument source (sujet) est *jàś* « Yao », le prédicat, *kŭ* « tuer » et l'argument but (objet) est *kúsié* « rat ».

Après avoir analysé les différentes manifestations de la diathèse active, abordons maintenant la diathèse passive.

2.2. La diathèse passive

La diathèse est dite passive lorsque l'argument but est le terme de départ de la relation prédicative. Ainsi, le but est l'élément de la lexis autour duquel s'organise l'énoncé. Une telle situation permet d'avoir la lexis suivante :

λ : < a r b >

λ' : < b < a, r, () >>

Les deux formes classiques de diathèse à savoir la diathèse passive sans agent et la diathèse passive avec agent sont bien présentes en abron.

2.2.1. La diathèse passive sans agent

Dans la langue, le passif est sans agent car sans marque formelle d'agent. De cette structure, découlent les interprétations suivantes : soit l'agent est connu, soit il n'est pas connu ou encore soit l'agent n'est déterminé.

2.2.1.1. *L'agent est connu*

Ici, l'énonciateur connaît la source (*a*) et ne veut dévoiler son identité. Tout compte fait, il choisit le but comme le terme de départ. Par conséquent, l'agent (*a*) n'est pas traduit dans la structure de l'énoncé. Ainsi, le prédicat *r* décrit un procès qui part du point de départ *b* vers le point d'arrivée *a* qui se trouve d'ailleurs non marqué ou non exprimé. On obtient alors la lexis suivante :

$\lambda : \langle a \ r \ b \rangle$

$\lambda' : \langle b \langle a, r, () \rangle \rangle$

$\lambda' : b \ r$

En exemple, cette lexis peut se traduire avec l'exemple suivant :

$\lambda : \langle k\grave{o}f\acute{i}, b\acute{u}, d\grave{y}\acute{a} \rangle$

$\lambda' : \langle d\grave{y}\acute{a} \langle k\grave{o}f\acute{i}, b\acute{u}, () \rangle \rangle$

E : S V

(10) *d\grave{y}\acute{a}* *k\acute{i}* *\acute{a}* *b\acute{u}*

/arbre /Def /Acc /abattre/

« L'arbre est abattu. »

Le procès décrit par *b\acute{u}* « casser » part du point de départ *d\grave{y}\acute{a}* « arbre » pour un point d'arrivée connu mais non exprimé.

2.2.1.2. *L'agent n'est pas connu*

Le prédicat *r* décrit un procès qui part du point de départ *b* vers le point d'arrivée *a* qui n'est pas connu donc non marqué ou non exprimé ou encore représenté par \emptyset . Ceci étant, on ne peut faire apparaître ce qui n'existe pas. On obtient alors la lexis suivante :

$\lambda : \langle a r b \rangle$

$\lambda' : \langle b \langle \emptyset, r, () \rangle \rangle$

$\lambda' : b r$

L'exemple (10) devient en (11) :

$\lambda : \langle \emptyset, bú, d\grave{y}\acute{a} \rangle$

$\lambda' : \langle d\grave{y}\acute{a} \langle \emptyset, bú, () \rangle \rangle$

E : S V

(11) d\grave{y}\acute{a} k\acute{i} \acute{a} bú

/arbre /Def /Acc /abattre/

« L'arbre est abattu. »

Ici, le procès décrit par *bú* « abattre » part de *d\grave{y}\acute{a}* « arbre » vers un point inconnu.

2.2.1.3. *L'agent n'est pas déterminé*

Ici, on peut avoir un ou plusieurs agents. Seulement qu'il est impossible pour l'énonciateur d'identifier cet agent ou ces agents ; parce que l'identité de l'agent en question est vague. De la sorte, cet agent indéterminé ne peut apparaître en surface.

Le prédicat *r* décrit le procès qui part du point de départ *b* vers un point d'arrivée connu mais non identifié et non marqué.

Qu'il s'agisse d'un agent unique ou multiple, on a la lexis suivante :

λ : < a r b >

λ' : < b < \emptyset , r, () >>

λ' : b r

L'exemple suivant permet de traduire ce cas de figure :

λ : < \emptyset , bú, dyà >

λ' : < dyà < \emptyset , bú, () >>

E : S V

- (12) dy□a□ kí a□ bu□
 /arbre /Def /Acc /abattre/
 « L'arbre est abattu. »

S'il est impossible pour l'énonciateur d'identifier l'agent, son énonciation semble traduire que « quelqu'un a abattu l'arbre ». L'énoncé (12) pourra être glosé : « on a abattu l'arbre ».

2.2.2. La diathèse passive avec agent

En 2.2.1, nous disions le passif est sans agent. Dès lors, d'où vient le fait qu'on veuille parler de diathèse passive avec agent ? Gadou (1992/2 : 347) répond en ces termes : « il arrive que cet agent soit introduit par le biais d'une sorte de repérage différé, ce qui lui donne une allure d'agent indirect avec des nuances variées ». En clair, parler de diathèse passive avec agent, c'est évoquer un passif avec agent indirect. On assiste alors à une position décalée de l'agent dans la formule de la lexis. La lexis correspondante se traduit alors comme suit :

λ : < a r b >

λ' : < b < a, r, () >>

λ' : < b < (), r, () >> a

λ' : b r a

Traduisons cela avec l'exemple suivant :

- (13) dy□a□ kí a□ bu□ ko□fi□ n□za□m
 /bois Def/ Acc/ Casser/ koffi/ main+dedans/
 « Le bois est cassé dans la main de Koffi. »

Dire que « Le bois est cassé dans la main de Koffi » signifie que « Koffi » est le responsable de la « casse » du « bois » ; qu'il l'ait fait express ou pas.

La diathèse active et la diathèse passive étudiées, intéressons nous à ce stade du travail à la diathèse de procès.

2.2.3. La diathèse de procès

On parle de « diathèse de procès » lorsque le procès lui-même est choisi par l'énonciateur comme terme de départ de la relation prédicative en surface. En clair, le relateur est choisi comme terme de départ de la relation à constituer. Ainsi, si le procès correspond au point de départ, cela signifie que la relation exprimée par le prédicat lui-même, part de lui, point de départ, pour un point d'arrivé, « source » ou un « but ». Une telle configuration donne le schéma suivant :

λ : < a r b >

λ' : < r < a, (), b >>

λ' : r a ou r b

λ : < kùmá, dí, bòdié >

λ' : < dí < kùmá, (), bòdié >>

E : *V S O ou *V O S

- (14) *dí kùmá bòdié
/manger /kouman /banane/

*« Mange Kouman une banane. »

- (15) *dí bòdié kùmá
/manger /banane /kouman/

*« Mange une banane Kouman. »

En (14) et (15), on remarque une agrammaticalité au niveau de ces constructions. Il convient de dire que la langue n'exploite pas cette possibilité. Elle refuse l'orientation du procès vers les arguments. La diathèse du procès n'est donc pas attestée dans la langue.

Conclusion

La diathèse donne donc lieu à trois types de constructions particulières ainsi que présentée ci-dessus. Ces trois types de construction relèvent de la diathèse active, de la diathèse passive et de la diathèse du procès qui n'est d'ailleurs pas attestée dans la langue.

Bibliographie

- CULIOLI Antoine. 1976. *Transcription des séminaires de DEA 1975-1976*. D.R.L, Université Paris II.
- DELPLANQUE Alain. 2012. *Forme et malléabilité : Topologie des opérations énonciatives*. Université de Ouagadougou et Université de Tours.
- GADOU Henri. 1992. *Quelques aspects des processus phonologiques, morphologiques et énonciatifs de la langue Yaouré*. Tome II, Doctorat d'Etat Es Lettres et sciences humaines, Université Paris VII, UFR de Linguistique.

GAUTHIER Alain. 1980. *Opérations énonciatives et appropriation d'une langue étrangère en milieu scolaire : l'anglais à des francophones*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris7.

KRA Kouakou Appoh Enoc. 2006. *Etude phonologique et énonciative du koulango, parler de tanda*. These pour le doctorat unique, Université de Cocody, Abidjan

TESNIÈRE Lucien. 1965. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.